

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie (Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements - applicable à compter du 1er juillet 2022)

Numéro d'ordre	Référence	Objet	Décision
1	18/CCAS/25	Fixant le tarif des mises à disposition d'une salle ou structure confiées par la ville du Mont-Dore au CCAS	<i>Approuvée</i>
2	19/CCAS/25	Portant décision modificative N°2 - exercice 2025	<i>Approuvée</i>
3	20/CCAS/25	Portant acceptation de dons au profit du CCAS	<i>Approuvée</i>
4	21/CCAS/25	Rendant compte des décisions prises par la Présidente en vertu de la délégation de compétences accordée par le Conseil d'Administration	<i>Approuvée</i>
5	22/CCAS/25	Portant habilitation à la Présidente à verser des subventions en faveur de diverses organisations ou associations.	<i>Approuvée</i>